

AR PREFECTURE

017-200041523-20200826-DEC383\_2020-AU  
Reçu le 26/08/2020Décision n° 383 / 2020  
AB

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

**Objet : Décision de l'attribution - Procédure n° : 2020/212 Transports scolaires automne 2020**

**En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE N° 2020/212 relatif au marché "Transports scolaires automne 2020" établi par le Service Marchés publics ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 3.800,00 € HT soit 4.180,00 € TTC, (10% TVA) ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 22 août 2020 ;

Considérant que 2 offres sont parvenues :

- AUNIS SAINTONGE, 2, rue des œillets, BP88, 17103 SAINTES Cedex (966,00 € HT soit 1.062,60 € TTC, (10% TVA)) ;

- Autocars CHAINTRIER sarl, 34 avenue Mac Créa Fletcher, 17500 JONZAC (3.958,00 € HT soit 4.353,80 € TTC, (10% TVA)) ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis la seule offre régulière, soit Autocars CHAINTRIER sarl, 34 avenue Mac Créa Fletcher, 17500 JONZAC, pour le montant d'offre contrôlé de 3.958,00 € HT soit 4.353,80 € TTC, (10% TVA) ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

**Article unique :** D'attribuer le marché "Transports scolaires automne 2020" au candidat ayant remis la seule offre régulière, soit Autocars CHAINTRIER sarl, 34 avenue Mac Créa Fletcher, 17500 JONZAC, pour le montant d'offre contrôlé de 3.958,00 € HT soit 4.353,80 € TTC, (10% TVA).

Fait à Jonzac,

Le 26 AOUT 2020

Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 7000  
17501 JONZAC Cedex

Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge

